



COMMENT SE LANCER dans une démarche de management environnemental ?

Préalablement à toute démarche, l'entreprise doit savoir que le management environnemental permet de gérer ses contraintes réglementaires, répondre aux exigences de ses donneurs d'ordres, construire une relation de confiance avec ses partenaires (actionnaires, banques, assurances), optimiser ses coûts et maîtriser ses risques, pérenniser et améliorer sa compétitivité, mobiliser son personnel autour d'un sujet fédérateur, favoriser son intégration dans la vie locale.

Il offre aussi à l'entreprise la possibilité de mettre en œuvre, à son rythme, une coordination et une organisation d'actions adaptées à sa taille, à son activité et ses moyens.

Il est conseillé de procéder par étapes

- 1 **Définir** la politique environnementale de l'entreprise par une direction engagée et impliquée,
- 2 **Identifier** une personne responsable.
- 3 **Mobiliser** l'ensemble du personnel (sensibilisation fondamentale)
- 4 **Faire un état des lieux** de la situation de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation et de l'environnement (qu'est-ce qui impacte quoi ?).
- 5 **Définir un plan d'action** à partir de la situation environnementale de l'entreprise afin de réduire les impacts sur l'environnement dans le temps ; à ce stade, l'entreprise peut prétendre à la marque ENVOL.
- 6 **Etablir un calendrier** réaliste et adapté à l'entreprise, à son rythme, à son activité, à ses moyens humains et financiers afin de mettre en œuvre une ou des actions identifiées.
- 7 **Mesurer les améliorations** grâce à des indicateurs de performance environnementale (ex. consommation d'électricité).
- 8 **Corriger les actions** et/ou lancer d'autres actions pour continuer à réduire les impacts.

Quels coûts ?

Compter entre 5 k€ et 15 k€ TTC de coût d'accompagnement par un prestataire selon le nombre d'étapes.



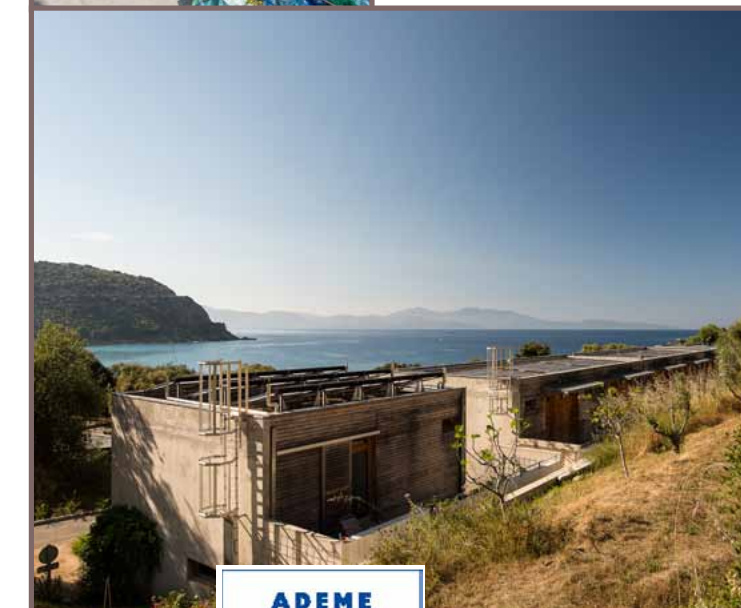
Mise à disposition d'outils sur le site Web de la Direction Régionale Corse

L'ADEME peut mettre à disposition les cahiers des charges et les outils de gestion d'un système de management environnemental qu'elle a pu développer.

Contact ADEME | www.corse.ademe.fr



ISO 14001 Management environnemental



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie Direction Corse

Lot N° 3F - le Ricanto - Route du Vazzio CS 9002
20 700 AJACCIO Cedex 9
Tél : 04 95 10 58 58. fax : 04 95 22 03 91.

www.ademe.fr



DIMINUER LES IMPACTS | RÉDUIRE LES COÛTS



QU'EST CE QUE

le management environnemental ?

C'est l'organisation et la coordination d'actions qu'un organisme met en place afin de réduire les impacts environnementaux liés à son activité.

POURQUOI

se lancer dans une démarche de management environnemental ?

- S'engager dans une action de protection de l'environnement.
- Gérer les contraintes réglementaires.
- Optimiser les coûts
- Maîtriser les risques.
- Mobiliser l'ensemble du personnel sur un sujet fédérateur.
- Pérenniser et améliorer la compétitivité de l'entreprise.

La certification ISO 14001 est bien souvent jugée inaccessible par les petites entreprises, une démarche en 3 étapes est envisageable. La marque ENVOL peut valider la première étape. www.envol-entreprise.fr



Une démarche volontaire

L'ISO 14001 ne comporte pas de prescriptions en matière de performances environnementales et permet donc à deux organismes ayant des activités similaires mais des performances environnementales différentes de pouvoir être conformes aux exigences de la norme.

L'ISO 14001 repose sur trois engagements fondamentaux de la direction (retranscrits dans la politique environnementale) :

- ☐ La conformité réglementaire
- ☐ La prévention des pollutions
- ☐ L'amélioration continue, notamment des performances environnementales



BILAN DE 8 ANNÉES D' ACTIONS DONT 6 ANS DE CERTIFICATION ISO 14 001

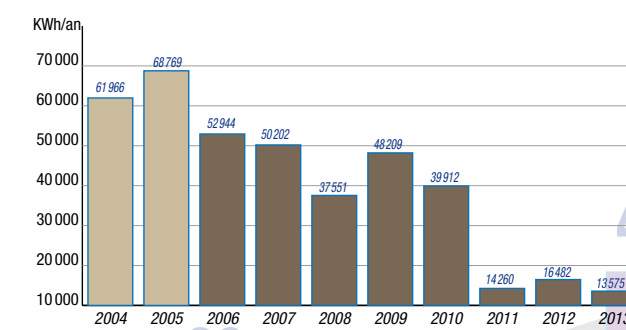
ELECTRICITÉ

Bénéfice environnemental :

depuis 2006,

- **70 % de consommation d'électricité**, soit en cumulé, 45 000 kWh économisés (consommation de 4 maisons individuelles).

Consommation totale d'électricité en kWh/an



Economie engendrée :

en cumulé, **5 500 €** depuis 2006 (~ 500 € /agent).

Suite à un diagnostic énergétique, la mise en place de pompes à chaleur, de stores extérieurs, de lampes basse consommation et les évolutions des comportements ont permis ces résultats.

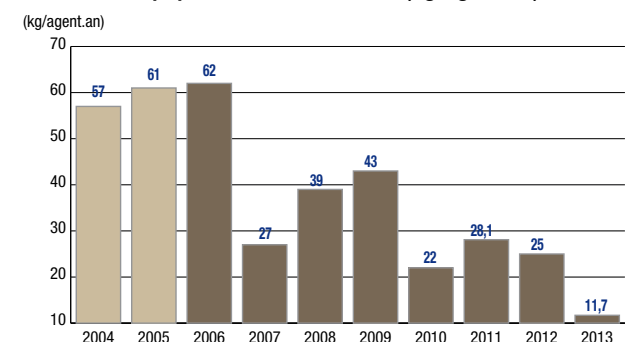
CONSOMMATION PAPIER

Bénéfice environnemental :

depuis 2006,

- **55% de quantité de papier consommé**, soit en cumulé, 350 kg de papier blanc économisés (~ 140 ramettes).

Quantité de papier blanc consommé (kg/agent.an)



Economie engendrée :

en cumulé environ **400 €** depuis 2006 (~ 35 € /agent).

Des gestes simples comme par exemple :

- L'impression recto verso
- La numérisation

ont permis cette diminution importante de papier.

DÉCHETS

Bénéfice environnemental :

depuis 2006,

- **48% de production de déchets**

La baisse s'explique principalement par une diminution de notre consommation de papier et par du compostage domestique (environ 20% du gisement).

TRANSPORTS

Bénéfice environnemental :

depuis 2006,

- **40% de km parcourus**

(avion + véhicules) soit 66 000 km.

Economie engendrée :

en cumulé environ **10 000 €** depuis 2006.

Les visioconférences et le regroupement de réunions ont favorisé la réduction des déplacements.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT

+ 8% depuis 2006.

Ce chiffre témoigne de la maîtrise des coûts de fonctionnement, En effet, sans amélioration de notre performance environnementale, l'augmentation aurait été de + 43%.

Témoignages

La Mutuelle Familiale Corse

« En tant qu'acteur de santé, la Mutuelle Familiale de la Corse, a souhaité mettre la question environnementale au cœur de son projet d'entreprise. Nous avons tout naturellement visé et obtenu la certification Iso 14 001. Aujourd'hui, après 4 années de certification, le bilan nous paraît positif en tout point puisque, nous réalisons en moyenne 40% d'économie sur certaines de nos consommations et avons obtenu toute la légitimité que nous recherchions pour inciter nos adhérents (individuels et entreprises insulaires) à s'inscrire dans cette démarche et minimiser à leur tour leur impact environnemental. »

Brasserie PIETRA

« L'approche progressive et accompagnée dont nous avons bénéficié au travers du pré-diagnostic environnemental (CCI 2009) de la démarche ENVOL (2010-2011), ainsi que l'intervention d'une consultante-formatrice (2010 à 2013), ont été fondamentales pour appuyer notre volonté de nous inscrire dans une démarche environnementale globale. Nous avons ainsi intégré dans notre quotidien d'entreprise une organisation et des réflexes permettant d'anticiper et diminuer notre impact environnemental sur différentes thématiques tel que l'air (Bilan carbone et système de récupération du CO2), l'eau (sensibilisation du personnel et optimisation des méthodes de travail) et les déchets (politique d'achats responsable et amélioration du tri des déchets). Sur le plan économique, les investissements en matières d'infrastructures et matériel permettant de diminuer notre impact environnemental sont intégrés dans tous nos projets et réalisations. »

Le centre de thalassothérapie de RIVA BELLA

« Riva Bella s'est équipée de deux pompes à chaleur géothermiques qui permettent de chauffer l'eau du Restaurant, celle de la Thalasso (plancher chauffant, piscine, soins d'hydrothérapie et sanitaires) et de faire fonctionner la centrale de traitement de l'air (C.T.A.) de la Thalasso qui assure ventilation, déshumidification, climatisation et chauffage. Ces nouveaux équipements permettent de répondre aux trois critères d'un processus de développement durable. En effet : d'un point de vue écologique, l'énergie utilisée est plus propre ; d'un point de vue social, la sécurité du personnel de maintenance est renforcée ; quant aux économies financières, elles avoisinent les 75% depuis la mise en service des pompes. »

LA CLÉ DU NETTOYAGE

« Depuis plus de 30 ans, La Clé du Nettoyage est résolument tournée vers les nouvelles méthodes de nettoyage innovantes et performantes. C'est dans cette logique qu'elle est la première entreprise de propreté en Corse à être certifiée ISO 9001 en 2000 puis ISO 14001 en 2003. L'engagement de La Clé du Nettoyage pour un développement durable s'est révélé bénéfique tant en interne qu'en externe. En interne, la certification ISO 14001 a permis une responsabilisation, puis une réelle prise de conscience du personnel œuvrant, grâce aux mesures appliquées au quotidien. Par le rôle « éducatif » qu'a eu la sensibilisation aux principes environnementaux réalisée auprès de nos salariés (utilisation de nouveaux produits, appropriation de nouvelles techniques, respect du tri sélectif...), nous considérons notre orientation comme une véritable démarche citoyenne. En externe les retombées se traduisent par le gain de nouveaux marchés. La concrétisation de contrats nous liant à des organismes donnant une grande importance aux exigences environnementales, et le fait que La Clé du Nettoyage soit elle-même certifiée, ont été des critères primordiaux, et ainsi contribué à la légitimité de notre engagement citoyen, que nous perpétons par la reconduction de notre certification ISO 14001. »